



Décision n° **FDC31-AICA ROUERES-DISSOLUTION-2023-07** portant dissolution de l'Association Intercommunale de Chasse Agréée (AICA) par union des ROUERES

Vu le code de l'environnement, notamment l'article R422-75-11 ;

Vu le décret n° 2019-1432 du 23 décembre 2019 relatif aux missions de service public des Fédérations Départementales des Chasseurs concernant les Associations Communales de Chasse Agréées et les plans de chasse individuels ;

Vu le statut-type des Associations Intercommunales de chasse Agréées (AICA) par union ;

Vu l'arrêté préfectoral du 4 juillet 2017 portant agrément de l'Association Intercommunale de Chasse Agréée des ROUERES ;

Vu la décision prise par l'assemblée générale de l'Association Intercommunale de Chasse Agréée des ROUERES le 3 juin 2023 ;

Vu le récépissé de déclaration de dissolution de l'Association Intercommunale de Chasse Agréée (AICA) par union des ROUERES en date du 14 juin 2023 ;

Sur proposition du Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Garonne ;

DECIDE :

Article 1 – L'Association Intercommunale de Chasse Agréée (AICA) par union des ROUERES est dissoute, à compter du 01 juillet 2023.

Article 2 – L'arrêté préfectoral portant agrément de l'Association Intercommunale de Chasse Agréée (AICA) par union des ROUERES du 4 juillet 2017 est abrogé.

Article 3 – La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative territorialement compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication au répertoire des actes officiels de la Fédération.

Article 4 – Conformément au R.422-40 du Code de l'Environnement, la présente décision fera l'objet d'un affichage dans les communes de MONCAUP et de CAZAUNOUS aux emplacements utilisés habituellement par l'administration. L'accomplissement de cette formalité sera certifié par le maire. La décision sera publiée au répertoire des actes officiels de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Garonne.

À Carbonne, le 16 juin 2023

Le Président de la Fédération
Départementale des
Chasseurs de la Haute-
Garonne



Jean-Bernard PORTET